

# OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE  
STRYKER FRANCE MM HOLDINGS SAS

# stryker

PRESENTEE PAR



**BNP PARIBAS**  
CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING

**COMMUNIQUE CONJOINT DE MISE A DISPOSITION  
DE LA NOTE D'INFORMATION CONJOINTE ET DES DOCUMENTS « AUTRES INFORMATIONS »  
RELATIFS AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES  
DE STRYKER FRANCE MM HOLDINGS SAS ET DE VEXIM**

**PRIX DE L'OFFRE :**

20,00 euros par action Vexim

**DUREE DE L'OFFRE :**

10 jours de négociation



Le présent communiqué est établi et diffusé conjointement par Stryker France MM Holdings SAS et Vexim en application des dispositions des articles 231-27, 1°, 2° et 3° et 231-28, I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

**AVIS IMPORTANT**

A l'issue de l'offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions Vexim qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de

retrait seront transférées à Stryker France MM Holdings SAS le jour de négociation suivant la clôture de l'offre publique de retrait, moyennant une indemnisation de 20,00 euros par action Vexim, nette de tous frais.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 5 avril 2018, apposé le visa n° 18-113 en date du 5 avril 2018 sur la note d'information établie conjointement par Stryker France MM Holdings SAS et Vexim relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Stryker France MM Holdings SAS sur les actions Vexim non encore détenues par Stryker France MM Holdings SAS (l' « **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Stryker France MM Holdings SAS et de Vexim ont été déposés auprès de l'AMF le 6 avril 2018 et mis à la disposition du public le 9 avril 2018.

La note d'information conjointe visée par l'AMF ainsi que les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Stryker France MM Holdings SAS et de Vexim sont disponibles sur les sites internet respectifs de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), de Stryker France MM Holdings SAS ([www.stryker.com](http://www.stryker.com)) et de Vexim ([www.vexim.fr](http://www.vexim.fr)) et peuvent également être obtenues sans frais et sur simple demande auprès de :

**Stryker France MM Holdings SAS**  
ZAC – Avenue Satolas Green  
69330 Pusignan  
France

**Vexim**  
Hills Plaza – Bât. B – 1<sup>er</sup> étage  
8, rue de Vidailhan  
31130 Balma  
France

**BNP Paribas**  
4, rue d'Antin  
75002 Paris  
France

## **RELATION AVEC LES INVESTISSEURS**

### **Stryker Corporation**

Katherine A. Owen  
+1 269-385-2600  
katherine.owen@stryker.com

### **Vexim**

Vincent Gardès, Directeur Général  
José Da Gloria, Directeur Administratif et Financier  
+33 5 61 48 48 38  
investisseur@vexim.com

## **Avertissement**

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Stryker France MM Holdings SAS et Vexim déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*